

lancée à un autre gouvernement de mettre à exécution une promesse électorale faite par un gouvernement qui sait très bien que la présente législature prendra fin avant cette date. Cette proposition ne tient aucun compte des droits des provinces, qu'on invoque si souvent pour excuser notre absence de politique touchant nos ressources naturelles.

Si ce paternalisme préélectoral est bon cette année, pourquoi attendre à l'an prochain pour le mettre en vigueur? Est-ce parce que le gouvernement fédéral sait que cette question relève des provinces? S'attend-il à ce que cette prime électorale soit discutée à la conférence du Dominion et des provinces? Veut-il tenir cette conférence responsable du rejet de cette politique? Chaque année, depuis le début de la guerre, le ministre des Finances nous a mis en garde contre les dangers de l'inflation. Pour parer à ces dangers, le Gouvernement a promptement établi la réglementation des prix et a confisqué les salaires des ouvriers avant même qu'ils les touchent. Ces restrictions considérées comme nécessaires en temps de guerre, furent imposées à notre population, afin de réduire à un niveau raisonnable le pouvoir d'achat par rapport à des biens de consommation soumis à un rationnement sévère.

Ce principe a été salué comme le rempart dressé contre une inflation ruineuse. Cette réglementation fut imposée au cultivateur qui savait bien qu'on établissait par là des prix injustes. Elle fut imposée aux ouvriers, à tel point que, plus ils travaillaient, moins ils retiraient de salaire. En réalité, elle fut imposée à toutes les classes de la société, comme une obligation découlant de la guerre. Depuis le début de la guerre, l'inflation n'a jamais si dangereusement menacé notre stabilité économique qu'à l'heure actuelle. Cela saute aux yeux. C'est ce que nous a dit, lundi soir, le ministre des Finances. Cependant ce Gouvernement pataugeur, dans un futile effort pour acheter le pouvoir, réduit d'une main les impôts déjà existants et distribue des aumônes de l'autre. Ce n'est pas à la prochaine génération qu'il songe, mais aux prochaines élections. Si jamais il fut un temps dans notre vie nationale où nous ne devions pas adopter une attitude défaitiste en acceptant une politique de paternalisme qui établira à perpétuité, au Canada, un budget annuel d'un milliard de dollars pour les dépenses ordinaires, c'est bien maintenant.

Le Gouvernement a-t-il reçu, de quelque source secrète, l'assurance que la guerre sera terminée avant la fin de l'année financière, ou avant que les nouvelles obligations découlant de ce geste de veille d'élections ne commencent? Y a-t-il un ministre qui voudra

nous dire aujourd'hui que l'Allemagne sera subjuguée et que le Japon sera battu avant la fin de l'année financière? Non, et c'est le cas de dire:

No one speaks because he does not know;
No one rises because he dare not rise.

Des VOIX: Oh, oh!

L'hon. M. ROWE: Les honorables députés rient, mais ils ne peuvent pas nous donner cette assurance. Mon honorable ami, le ministre du Travail (M. Mitchell) ne nous la donnera pas. Nul plus que lui n'a serré de près une besogne inachevée. Personne n'a plus à cœur que moi d'instaurer un régime de sécurité sociale au Canada. Les problèmes de l'ouvrier et du pauvre m'ont causé autant de soucis qu'à tout autre honorable député, mais j'entretiens des doutes sérieux quant à l'efficacité du remède qui consiste à verser des prestations en argent aux familles nombreuses. Lorsque je songe aux jeunes hommes, futurs pères canadiens, qui se battent actuellement dans des pays lointains et qui donnent leur vie pour notre liberté, je suis obligé de dire que tout parti qui, en ce moment, consent à briguer les suffrages de cette façon, fait preuve d'un cynisme éhonté.

Le Gouvernement a annoncé d'immenses projets pendant des années. Je les lui ai entendu annoncer ici à l'occasion pour diverses fins. Le discours du trône nous a servi de brillantes généralités sur la sécurité, et on vient, sous formes d'allocations familiales, de formuler des promesses préélectorales. Il ne s'agit pas en l'espèce de favoriser la santé et le bien-être, mais de quémander, à l'aide de chèques officiels, des faveurs populaires. Ce sont des espèces qui peuvent servir d'autres fins que la santé et le bien-être, qui peuvent être dépensées au gré du chef de famille qui les encaisse. Peut-on promettre qu'elles serviront à acquitter la note du dentiste ou des fins de santé et de bien-être pour les enfants? Non. Nous croyons que les Canadiens désirent surtout une assurance raisonnable de pouvoir obtenir des emplois rémunérés, de pouvoir dignement gagner leur subsistance. Notre groupe estime que sous un sain régime d'économie sociale, les problèmes de dépendance, de pauvreté, de maladie et de souffrance sont d'ordre national. Le parti auquel j'appartiens ne le cède à aucun autre dans cette Chambre par son désir et sa détermination d'assurer un solide régime de sécurité sociale à notre jeune Dominion.

Une VOIX: L'honorable député ne manque pas de prétention.

L'hon. M. ROWE: Il n'est pas nécessaire d'en avoir beaucoup pour vous rejoindre. En vue d'établir un régime solide de santé et